

La Tribune

N° 4089 Prix 10 DA. France 0,80€

Quotidien national d'information

Mardi 2 décembre 2008

PLUS DE 18 TONNES DE DROGUE SAISIES ET 22 000 PERSONNES CONDAMNÉES POUR TRAFIC ET CONSOMMATION

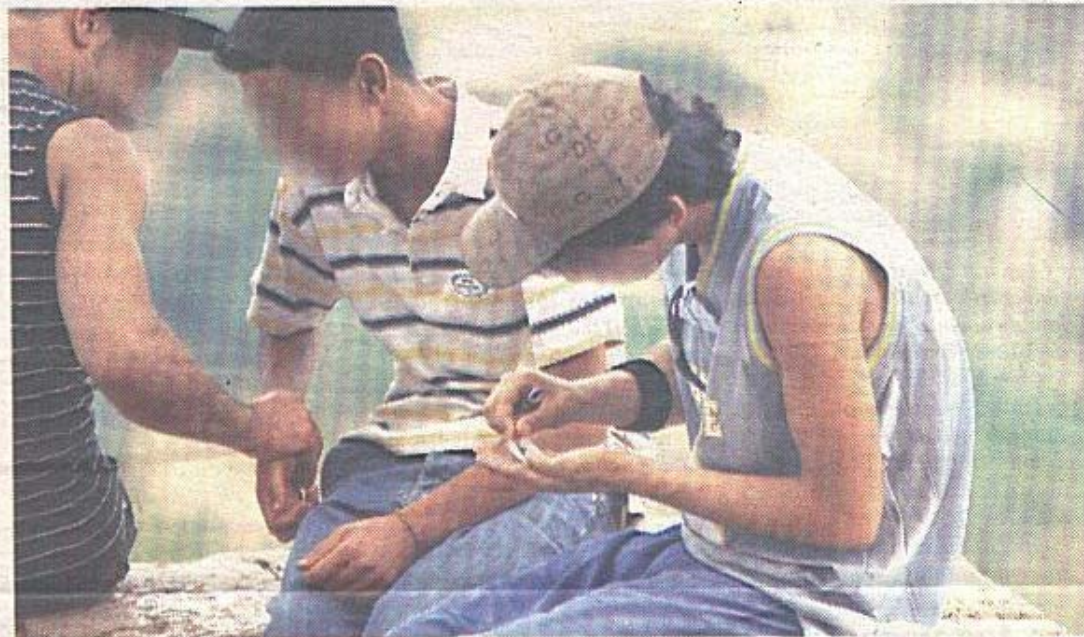
La connexion entre les réseaux de drogue, d'armes et le terrorisme établie en Algérie

Par

Hasna Yacoub

LES narcotrafiquants ne font pas de différence entre le trafic de drogue, la contrebande de cigarettes, la fausse monnaie, le blanchiment d'argent, la corruption, l'immigration clandestine et le terrorisme. En Algérie, les enquêtes des services de sécurité ont nettement établi le lien entre les narcotrafiquants, les trafiquants d'armes et le terrorisme.

M. Sayeh, le directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT), qui a confirmé hier cette information, en marge des travaux de la cinquième réunion du réseau méditerranéen de la coopération dans le domaine de la lutte contre la drogue (MedNET), a également précisé qu'« en Algérie, la connexion existe entre ces trois réseaux et celui du blanchiment d'argent. Une intense activité de ces trafiquants est enregistrée dans



les pays du Sahel». M. Sayeh a annoncé aussi que notre pays, qui encourt un danger réel du fait de

son évolution dangereuse d'un pays transitaire vers un pays consommateur, a enregistré, jusqu'à

septembre 2008, la saisie de plus de 18 tonnes de drogue et plus de 900 000 psychotropes et «cette

quantité peut atteindre les 23 tonnes d'ici la fin de l'année. Ce sont là les prémices d'une évolution très dangereuse même si 40% de cette quantité ne fait que transiter par le pays».

Car, selon le directeur de l'ONLDT, face au resserrement de l'étau autour des narcotrafiquants, ces derniers se rabattent sur le marché algérien pour écouler leur marchandise. M. Sayeh n'a pas manqué de rappeler que la majorité de la quantité de drogue qui circule en Algérie est introduite par les frontières, notamment celles de l'ouest du pays : «Le cannabis transite par l'Algérie à destination de l'Europe par les grands ports algériens. La région de l'ouest du pays est la plus touchée par le trafic [48%]. Viennent en seconde place Alger et Blida. Il faut reconnaître qu'un des pays voisins de l'Algérie est considéré comme le plus gros producteur de cannabis, avec 60% de la production mondiale.»

Suite en page 2

La connexion entre les réseaux de drogue, d'armes et le terrorisme établie en Algérie

Suite de la page 1

Ce responsable considère qu'en plus de la circulation à grande échelle du cannabis, le risque de l'écoulement de la cocaïne sur le marché algérien devient de plus en plus important : « Plus de 22 kg de cocaïne ont été saisis en Algérie en 2007. » Selon M. Sayeh, il est plus facile de faire transiter de petites quantités de cocaïne — qui rapporte beaucoup plus sur le plan financier — que des tonnes de cannabis. « Sachant que les bateaux en provenance d'Algérie ne sont généralement pas soupçonnés en Europe,

les narcotrafiquants commencent à utiliser nos ports pour faire transiter leur marchandise. Le risque, comme je l'ai expliqué, est de voir cette marchandise écoulee localement. » Près de 22 000 personnes, entre toxicomanes et leaders, sont condamnées chaque année, a fait remarquer ce responsable, ajoutant que 10% environ des toxicomanes sont âgés entre 10 et 15 ans et 80% sont âgés de 16 à 35 ans. Ces chiffres restent approximatifs en attendant l'enquête qui va être réalisée par l'ONLCDT. De plus, il sera plus aisé d'avoir des statistiques après la réception,

fin 2008 ou début 2009, des 15 centres de désintoxication, des 53 centres intermédiaires pour des soins externes et des 185 cellules d'accueil et d'orientation (dans tous les secteurs sanitaires), dont la réalisation a été lancée dans le cadre de la politique nationale de lutte contre la drogue et la toxicomanie et qui a nécessité un budget de 300 milliards de centimes.

Précisons, enfin, que la réunion du MedNET sera sanctionnée par l'adoption d'un projet de programme de travail des membres du réseau pour l'année 2009, à savoir l'Algérie, le Liban, le Maroc, la

Tunisie, l'Espagne, la France, l'Italie et le Portugal. L'ordre du jour de cette réunion a porté sur les discussions et l'évaluation du rapport d'activité des membres du réseau durant l'année 2008, ainsi que sur la date et le lieu de la prochaine réunion du réseau.

Le MedNET a été lancé en mai 2006 pour promouvoir la coopération, l'échange et le transfert réciproque de connaissances dans ce domaine entre pays d'Afrique du Nord et pays européens, et également au sein des pays d'Afrique du Nord. H. Y.